Mazarin
2506

Motifs du taitté de madame de Longueville...

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023003349

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL
Mazarin
2506

23112

2506

MOTIFS DV TRAITTE DE MADAME DE LONGVEVILLE, ET DE MONSIEVR DE TVRENNE, AVEC LE ROY CATHOLIQVE,

Reueus & Corrigez.

Iouxte la copie imprimée à la Haye.

M. DC. L.

MOTIFS DV TRAITTE' DE *Madame de Longueuille, & de Monsieur de Turenne, auec le Roy Catholique.*

LEs crimes & ses attentats du Cardinal Mazarin contre l'Estat sont publics & connus de tout le monde. Le refus constant & obstiné de conclure la paix à Munster, la plus glorieuse & la plus auantageuse qu'on pouuoit souhaitter, la perte des alliez qui là suiuie, l'entreprise d'abbatre & de ruyner par la prison & par les proscriptions l'authorité du Parlement qui est l'appuy & le fondement de la Monarchie, les Barricades de Paris, la Declaration du 22. d'Octobre accordée & rompuë temerairement, le siege de la Capitale du Royaume, l'emprisonnement de Monsieur le Prince qui a rendu de si grands seruices à l'Estat, de Monsieur le Prince de Conty & de Monsieur le Duc de Longueuille, qui auoient deffendu le Parlement & la liberté publique, la persecution estrange & inouye de toute la Maison de Bourbon qu'il estend iusques aux femmes, aux enfans, & aux moindres domestiques auec tant de violence & d'artifice, que n'ayant pû trouuer de seureté dans les lieux où il peut abuser du nom du Roy, & le faire seruir à sa passion, ils ont esté contraints de se retirer dans ceux où l'on conserue du respect pour le Sang Royal & de l'horreur pour le Tiran de l'Estat. Les troubles de Prouence, la guerre de Bourdeaux qu'il a rallumée deux fois par vne complaisance criminelle & interessée, la dissipation des finances, l'auillissement de l'authorité Royale, & les factions qui diuisent la Cour & deschirent les Prouinces, sont les effects funestes de sa malice & de son ignorance. La fortune de l'Estat a cedé enfin à vne si meschante

699622

administration, quinze années de victoires & de prosperité n'ont pû y resister, & du plus haut point de gloire & de splendeur, où l'on ait peut-estre iamais veu nostre Monarchie, Ce pernicieux Ministre la precipitée dans vne confusion & dans vne misere incroyable. Ces choses estant comme elles sont euidentes, & la derniere desolation de l'Estat infaillible au iugement de tous, si le gouuernement en demeure plus long-temps entre ses mains, & si on ne la preuient par la prompte conclusion d'vne bonne paix. Nous n'estimons pas auoir besoin d'aucun manifeste pour iustifier la resolution, où l'amour de la patrie nous a porté de prendre les armes afin de chasser des affaires cet Estranger, & de procurer la paix à la France, & la liberté aux Princes du Sang opprimez si iniustement. La mortification des gens de bien, l'indignation de tout Paris, & la haine des principaux Frondeurs, qui esclata ouuertement contre Monsieur le Prince, lors qu'obeyssant aueuglement à la volonté de la Reyne il remist le Cardinal Mazarin en ses bonnes graces, nous asseurent assez de l'approbation publique, & ne nous laissent aucun lieu de douter que nostre dessein ne soit loüé, & suiuy generalement de tout ce qu'il y a de sain & de bien intentionné dans le Royaume. Neantmoins afin que les Partisans du Cardinal ne puissent calomnier aucun endroit de nostre conduite, ny surprendre les bons François par la haine du nom Espagnol, nous auons voulu informer le public des conditions du traitté que nous venons de faire auec les Ministres d'Espagne. Nous promettons de ne point poser les armes que la paix ne soit faite entre les deux Couronnes, & le Roy Catholique s'oblige de la traitter & conclure à des conditions raisonnables, dés que Messieurs les Princes seront en liberté; il s'oblige encor de nous fournir quelque argent pour l'entretenement de nostre armée, & nous luy donnons en depost iusques à la liberté de Monsieur le Prince la Ville Stenay, qui n'est d'aucune consequence sans la Citadelle que nous gardons. C'est là tout nostre traitté que nous soumettons volontiers au iugement public, si les bons François ont tousiours de l'auersion pour le Cardinal Mazarin qui a iuré la perte de l'Estat, ce trait-

té

RBC/NcU

té leur fournit vne occasion fauorable de le sauuer, il ne faut que mettre Messieurs les Princes en liberté, & la paix qui suiura infailliblement, arrestera le cours de tous nos maux, & asseurera la fortune publique contre les tempestes qui s'esleuent de tous costez, car puis que c'est tousiours le mesme homme, exposant à toute heure pour son interest & pour la satisfaction de ses haines & de ses vengeances, l'estat d'vn mineur dont il vsurpe le gouuernement, & qui reiettant la paix veut rendre la guerre & nos malheurs eternels. Ce seroit vne honte à la nation de souffrir qu'il abusast plus long-temps de nostre patience; & nous ne pouuons pas croire qu'il y ait encore apres cela des François assez desnaturez pour preferer cét Estranger au salut & au repos du Pays; nous esperons au contraire qu'ils se reueilleront de ce profond sommeil où ils semblent estre enseuelis, qu'ils prendront la deffense de la iustice, & se ioindront à nous pour maintenir en vigueur les Loix & la Declaration, pour faire executer les Arrests des Parlemens contre ce pertubateur du repos public, pour mettre Messieurs les Princes en liberté, & restablir enfin la paix & la tranquilité dedans & dehors le Royaume, qui est le seul but de nos armes & la fin de nostre traitté.

Puisque la Paix de la France, la liberté des Princes, le maintien de l'authorité des Loix & des dernieres Declarations, le soulagement des peuples, la deffense des Parlemens, la conseruation du Royaume, & le repos de la Chrestienté; à quoy le Cardinal Mazarin s'oppose, & qui ne peuuent desormais s'obtenir que par son esloignement, m'ont obligé de me mettre en estat de combatre les resistances & les efforts qu'il fait, afin d'empescher que de si glorieux desseins, si vtiles & si aduantageux à la France ne reussissent, puisque i'ay esté portée par le conseil des gens de bien de repousser la violence de la tyrannie de ce Ministre, & d'arrester le cours de ces noires perfidies, i'ay trouué à propos de rendre compte au public de la conduite que i'ay tenuë, & de faire cognoistre à tout le monde la necessité que i'ay eu de laisser les remedes doux, qui n'ont fait iusqu'à present qu'irriter nos maux pour en prendre de plus con-

uenables à la maladie de l'Estat, & plus propres à sa guerison; voyant mes tres-humbles soubmissions rebutez par le Cardinal Mazarin, la France proche de sa ruyne, & vne partie de la Famille Royale sur le bord du precipice, il a fallut par la grandeur de ce mal, l'extremité des perils auquel le Royaume est exposé & l'estrange persecution qu'on fait souffrir à nostre maison mettre le fer dans des blessures enuenimées, & armer contre le pouuoir tyrannique qu'à vsurpé cét ennemy public, l'equité des Loix, qui seules ne pouuoient remedier à la perte de l'Estat, ny deffendre nostre innocence.

Ie ne souhaitte rien d'auantage des personnes qui verront comme les choses se sont passées depuis la detention de Messieurs mes freres & de Monsieur mon mary, iusques au temps que Monsieur de Turenne s'est mis en campagne, & est marché à la teste de nostre armée pour deliurer la Frãce du Cardinal Mazarin, pour establir le repos & la tranquilité publique, & faire iouyr Messieurs les Princes du benefice des dernieres Declarations, sinon qu'examinant ces choses sans preocupation, ils fassent genereusement ce que leur conscience leurs conseillera, & s'aquittent de ce qu'ils doiuent à leur patrie.

La nuict que le Cardinal Mazarin renuersant les Loix fondamentalles de nostre Monarchie, commit son funeste attentat en la personne des Princes, m'estãt heureusemẽt desrobée à sa fureur cõme elle estoit preste de m'arracher d'entre les bras de Madame ma mere, ie me retiray dans le Gouuernement de Monsieur mon mary, resoluë d'employer pour remedier à nos miseres, le seul secours des Loix & de la bonté de leurs Maiestez, mais ny la deputation du Parlement de Roüen, à qui mes bonnes intentions estoient cognuës, n'y la soubmission de la Noblesse, dont i'arrestay les ressentimens, n'y tant de places que i'abandonné volontairement les pouuant deffendre, & que ie sacrifiay à l'ambition du Cardinal Mazarin, ne l'ayant pû empescher de faire marcher vne armée dans cette Prouince, & d'y exposer le Roy au milieu de la peste, afin de nous en oster le gouuernement, & d'y establir ses creatures, & mon innocence ny mon sexe, ny mon rang, n'ayant pû me donner seureté

chez moy, dãs la solitude d'vne maison de campagne où ie m'estois retirée: La passiõ dereglée de ce Ministre le poussant aueuglement à me perdre, ie fut contrainte de quitter la France, de m'embarquer de nuict en vne rade difficile pendant l'Hyuer par vn mauuais temps & auec vn peril extrême, pour venir chercher chez les alliez de la Couronne la tranquilité, dont la perfidie d'vn Estranger m'empeschoit de iouyr dans mon pays: ainsi donc apres auoir esté battuë d'vne furieuse tempeste, i'arriué en Hollande, mais la persecution du C. M. m'y suiuit, il me continua la guerre en ce pays de liberté, il voulut en ma personne violer le droict des gens & la dignité de cette Republique, qui à la gloire depuis si long-temps de donner retraicte aux priuées malheureux, de donner seureté aux testes couronnées, de les conseruer pour vne meilleure fortune, & auoir tousiours protegé les particuliers contre l'oppression & la violence de leurs ennemis, les Emissaires en attendant que l'occasion se presentast, d'executer ses mauuais desseins, chercherent des pretextes de les rendre plus excusables, & les faire paroistre moins iniurieux enuers Messieurs les Estats, ils firent leurs caballes & leurs pratiques pour empescher qu'ils ne fissent les ciuilitez qu'on doit à ma naissance, & ne me rendissent le respect qu'on rend par tout au sang de nos Rois: Cette persecution deuenuë encore plus violente, par la chaleur inconsiderée & le zele indiscret qu'apportoiẽt les Ministres de ses passions à executer ses ordres, & à tout entreprendre, plustost que de souffrir mon seiour en ces Prouinces, me tesmoignant assez le peril où ie me trouuois, & par consequent me faisant cognoistre que ie courois vn mesme danger dans les autres pays de nostre alliance, ie iugeay qu'il ne me restoit aucun lieu où ie puisse estre auec bien-seance & en seureté que ceux de nostre Maison, & fis dessein de me rendre à Stenay, où Monsieur de Thurenne s'estoit retiré auec quelques-vns de nos amis, afin de se guarantir de la hayne de ce Ministre, qui le poursuiuoit comme vn coupable, parce qu'il ne renonçoit pas à nostre amitié, qu'il des-approuuoit l'emprisonnement de Messieurs mes

freres, & de Monsieur mon mary, & iugeoit qu'il seroit funeste à l'Estat, la consideration du Nonce que sa Saincteté a destiné à l'ouurage de la paix, m'ayant conuiée de me destourner de mon chemin pour le voir à Aix où il demeuroit, m'obligea encor de faire quelque seiour, ie voulus esprouuer si ie trouuerrois point par son moyen quelque soulagement à nos infortunes, & si le ministere de cette personne choisie pour trauailler au repos de toute l'Europe, ne contriburoit point au mien, mais les nouuelles qu'on receuoit de Paris m'ayant fait connoistre que la cruauté de nos ennemis qui croissoit de iour en iour m'en ostoit toute esperance, ie continuay ma route. En passant par les Estats du Roy Catholique, les peuples las de la guerre, obligez aux soins continuels que Monsieur mon mary a pris de faire reüssir le traicté entre les deux Couronnes, & affligez de sçauoir que les bõnes intentions qu'il conseruoit encor pour ce subiet faisoient tout son crime, & aussi se souuenant qu'ils auoient autrefois conçeu les esperances de voir finir leurs maux, & leurs miseres me receuant dans leurs Villes pour aller à Munster & qu'ils auoient tesmoigné par les acclamations publiques, & les vœux qu'ils faisoient pour l'heureux succez de mon voyage, le desir qu'ils auoient de la paix, me la demandoient encor en me voyant, & sçachant que la mauuaise foy du Cardinal Mazarin a fait resoudre dans le Conseil d'Espagne qu'on n'entreroit plus en negociation auec luy, ils me coniuroient instamment de m'entremettre, & de trauailler à la faire, ce sentiment si vniuersel des peuples, le desir qu'en font paroistre les grands Seigneurs des Pays-bas, les asseurances qu'ils donnent de leurs Ministres la souhaittent, & les propositions qu'ils me firent, me donnerent esperance d'en enuoyer des ouuertures à la Reyne, & au Parlement dés que ie serois à Stenay, & ie me flattois de la croyance que ie pourrois seruir vtilement à l'vnion des deux Couronnes, mais estant arriuée en ce lieu, bien loing de trouuer quelque conjoncture fauorable pour vn si salutaire dessein, ie m'y suis veuë inuestie par les trouppes du Cardinal Mazarin, i'y ay apris que non content de la prison & de l'exil qu'il nous fait souffrir, & de la perte des

biens

biens que nous tenions du Roy, dont il nous a despoüillez, & ne mettant point de bornes à sa hayne, il employoit la force pour nous arracher Belle-garde, qui est le patrimoine de la maison de Monsieur mon frere, i'y ay sçeu que Madame ma mere enuironnée de gens de guerre a esté forcée de se desrober de Chantilly le iour de Pasques, qu'on l'a encor chassée de Paris où elle s'estoit venuë ietter entre les bras de la Iustice, que Madame ma belle-sœur s'est retirée auec vn danger extrême, qu'vne mesme fuitte a sauué mon nepueu, que son enfance n'eut pas guaranty, i'y ay sçeu que des gens de qualité sont menassez de l'exil pour auoir deploré nostre infortune, que des femmes de condition pour la mesme cause ont souffert le bannissement, que pour ce mesme suiet on a banny des Religieux, on a fermé la bouche aux Euesques, que nostre amitié fait vn crime, que la pitié qu'on a de nos maux est punie comme vn attentat contre l'Estat, que les prisons sont pleines de nos domestiques, qu'on a mis garnison dans nos maisons de Paris comme dans des places conquises, & qu'enfin la barbarie du Cardinal Mazarin se porte contre nous à vn tel excez, que ne se trouuant point dans les Histoires d'exemple d'vne plus grande innocence que la nostre, il ne s'y en trouue point d'vne plus grande fureur que celle qu'il exerce en nostre endroit. En vn tel estat cognoissant que la douceur ne fait qu'irriter sa tyrannie, que la moderation le rend insolent, & voyant que nostre perte estoit inéuitable si ie ne m'y opposois, considerant de plus que la Monarchie ne souffre pas moins que nostre maison, que la foy publique des Declarations est violée, que l'on renuerse l'authorité des Loix, que les charges de la Couronne & les Gouuernemens des places & des Prouinces qu'on deuroit donner au seul merite, deuiennent le prix de nostre sang & la recompense du detestable forfaict de ceux qui par l'espoir de ces recompenses ayant renoncé à leur honneur & sacrifié l'interest public aux vaines esperances d'vne meilleure fortune, soustiennent l'attentat du Cardinal M. que la meilleure partie du reuenu des Tailles & des Impositions dont les subiets du Roy sont surchargez, qui ont autrefois suffit à toutes les despenses

de l'Estat, & qu'il deuoit mesnager pour l'entretien de la maison du Roy, pour la deffense & la conseruation de la France est transportée hors du Royaume, pour agrandir ce Ministre insatiable, que ce peu qui en est employé ne sert qu'à estancher l'auarice des gens, dont il achepte & paye les attachemens honteux & les liaisons qu'ils prennent auec luy, au preiudice de la fidelité qu'ils doiuent à leur Souuerain, que cette inquisition d'Estat qu'il renouuelle, & qui ne laisse ny biens, ny authorité, ny liberté à personne, & contre laquelle l'on a desia eu secours aux armes, reprend de fortes racines. Que les plaintes qu'on en fait sont criminelles: Que le Clergé est mesprisé: Que l'on traficque des Eueschez & des Abbayes, qui deuroient estre données à des personnes de merite & d'vne pieté exemplaire: Que la Noblesse est persecutée, ses seruices mescognus, les pensions & les appointemens de ceux qui exposent leurs vies pour la grandeur de la France, consumées par l'auidité du Ministre, leurs recompenses données à des Estrangers, ou à des Flateurs de Cour, qui honnorent ses vices & adorent le Phantosme de sa puissance: Que les biens que les Gentilhommes ont trouué dans leurs familles, qui sont des tesmoignages de la vertu de leurs Ancestres, sont donnez en proye aux gens de guerre, qui massacrent, bruslent & violent impunement: Que les Officiers sont miserables, subiets aux interdictions que l'on continuë de soubmettre l'authorité des Parlemens à celle du Conseil: Que quelques-vns sont exposez à la fureur des Gouuerneurs des Prouinces: Que l'on fortifie & que l'on arme pour les destruire: Que toutes les Declarations sont renduës inutiles, les peuples ruynez, les Tailles mises en party, la solidité restablié, les contrainctes par corps deliurez & executées auec plus de violence que iamais: Que les compagnies de fuzeliers sont remises sur pied, qui exercent toutes sortes d'inhumanitez, & portent les subiets du Roy dans le dernier desespoir: Que la misere de la campagne passe dans les Villes: Que la capitale du Royaume qui tiroit son aliment de toutes les Prouinces, en ressent les miseres & les incommoditez qu'elle demeure sans commerce, & le plus souuent priuée de la presence du

Roy, que la haine ou la crainte du Cardinal Mazarin en esloigne: Que pour comble de malheur il se declare ennemy iuré de la paix, n'ayant emprisonné les Princes qui le vouloient contraindre à la faire, & n'excitant tous les troubles que nous voyons que pour en empescher la conclusion. Qu'ainsi il ny à a esperer, ny de salut pour l'Estat, ny de remedes à nos infortunes, si les choses demeurent plus long temps dans vn tel desordre.

Ces considerations iointes aux aduis que plusieurs personnes de condition m'ont donné, que la bonté de la Reyne estant plus surprise que iamais par les artifices de son Ministre, & la facilité de Monsieur le Duc d'Orleans l'abandonnant à la conduite de quelques-vns de ces faux Tribuns du peuple, qui par de sordides pretentions, d'ennemis declarez du Cardinal Mazarin, se sont rendus ses esclaues, i'estois vne des principales personnes à qui il restoit des moyens de pouuoir mettre vne fin à tant de malheurs, & que mon honneur, ma naissance, & mon debuoir enuers l'Estat m'y obligeoient puissamment, & de plus me trouuant portée à entreprendre vn dessein si grand & si glorieux, par les prieres que m'en font les plus notables personnages des trois Ordres du Royaume, & encor par les sentimens genereux que les meilleurs Habitans de Paris & des grandes Villes m'ont tesmoigné, mais sur tout me sentant fortifiée en cette occasion de l'affection, du conseil & de l'aide de Monsieur de Thurenne, qui par les grands seruices qu'il a rendu à la France & l'affection qu'il a tesmoigné pour le bien public & pour la ville de Paris dans les derniers mouuemens, a fait paroistre son zele pour la grandeur de l'Estat, il a sçeu faire difference des veritables interests du Roy d'auec la passion aueuglée d'vn Ministre furieux, & sans blesser le respect de l'authorité du Souuerain, il a sçeu se degager & soustraire les forces qu'il commandoit au Party du Cardinal Mazarin qui les vouloit employer à la destruction de la ville capitale du Royaume & à l'oppression des peuples, apres auoir examiné toutes choses, nous auons iugé que l'esloignement du Cardinal Mazarin, qui est vn perpetuel obstacle à l'establissement de la tranquilité

publique, estoit le premier pas qu'il falloit faire pour preparer la guerison aux maux de la France, & qu'ensuite la liberté des Princes, la paix generale & le soulagement des peuples, estoient les seuls remedes qu'il falloit apporter aux calamitez qui la destruissent; c'est pourquoy sa Maiesté Catholique m'ayant fait l'honneur de m'inuiter à seconder les bonnes intentions qu'elle tesmoigne de conclure cette paix : Nous auons moy & Monsieur de Thurenne resolu de ioindre nos forces & employer tous nos moyens pour faire reüssir vn dessein si glorieux & si aduantageux à l'Estat, de ne point poser les armes que les Princes ne soient en liberté : Que les Parlemens, le Clergé, la Noblesse, les Communautez, les Villes & tous les subiets du Roy ne iouyssent de leurs priuileges & du benefice des Declarations, & de trauailler constamment à establir le repos & l'vnion entre les deux Couronnes : Comme aussi le Roy d'Espagne de sa part ne trouuant aucune seureté à traitter la paix auec le Cardinal Mazarin, declaré ennemy du Roy & de l'Estat par le Parlement de Paris, & recognoissant l'absolüe necessité où il se trouue engagé d'auoir le consentement des Princes, qui pendant la minorité du Roy sont Conseillers necessaires de la Regence, & pour plusieurs autres grandes & importantes raisons qui regardent la stabilité & l'affermissement du repos de la Chrestienté, s'est obligé dés qu'ils seront libres de conclure incessamment à des conditions équitables, & mesme de remettre les difficultez qui se pourroient rencontrer dans le traicté ou la decision des Estats generaux legitimement assemblez, ou à l'arbitrage des Princes.

Certes, s'il est permis par le droict des gens, & si la nature mesme nous enseigne de nous seruir de toutes choses pour nostre deffence lors qu'on nous opprime iniustement : Il faut auoüer qu'il se trouue vne extréme satisfaction quand en nous garantissant d'vn malheur nous en garantissons le public, & qu'il n'est rien si digne de loüange en nous deliurant que de deliurer encor nostre patrie. Et puisque cela est ainsi, i'ay tout lieu de croire que m'estant trouuée contrainte d'employer la force legitime contre l'iniuste, & l'ayant fait de sorte que ce que

i'en-

i'entreprens va moins au ſalut de noſtre maiſon qu'au ſeruice du Roy & l'vtilité de la France, il ny à perſonne qui aye de la conſcience & du iugement qui n'approuue ce iuſte deſſein, qui ny concoure, qui ne l'appuye, qui ne voye que le Cardinal Mazarin nous neceſſite de nous ſeruir de ces remedes, qui ne cognoiſſe la maladie de l'Eſtat, qui ne ſçache qu'il en eſt la veritable cauſe, qui ne luy impute ce que quelques parties affligées pourront ſouffrir ny paruenir à leur parfaite gueriſon, & celles qui en reſte ſaines & entieres, & qui enfin ne m'eſtime en quelque façon heureuſe dans mon malheur, d'auoir ſeruy au reſtabliſſement du Royaume.

Ce ſont là les veritables ſentimens dont i'ay eſtimé qu'il eſtoit neceſſaire que le public fut informé, apres quoy il ne me reſte rien à adiouſter, ſinon que i'exhorte icy tous les gens d'honneur & principalement le Parlement qui eſt le plus ſolide fondement de la Monarchie, & la ville capitale du Royaume qui donne l'exemple à toutes les autres, de ne pas perdre vne ſi illuſtre occaſion d'aider à conſeruer au Roy ſon Eſtat, de ſecouer le ioug inſuportable de la tyrannie eſtrangere, de deliurer d'vne priſon iniuſte les Princes du Sang, & de rendre la paix à la France, eſperant que la Diuine bonté qui penettre les ſentimens de mon cœur, & qui ſçait qu'ils ſont acheminez à ces fins, benira la iuſtice des armes qu'on employe pour les faire reüſſir, que deſillant les yeux de la Reyne, elle luy fera voir en qu'elle abyſme des malheurs, ſon Miniſtre tâche à la precipiter, qu'elle detrompera Monſieur le Duc d'Orleans des mauuais conſeils qu'on luy donne, & qu'elle fera enfin qu'vn party ſi vtil & ſi neceſſaire que celuy de l'eſloignement du Cardinal Mazarin, du maintient de l'authorité des Loix & des dernieres Declarations, du reſtabliſſement des priuileges attribuez au Clergé & à la Nobleſſe, de la conſeruation des Parlemens, du ſoulagement des peuples, de la liberté des Princes, & de la paix generale, ſera auſſi generalement ſouſtenu par les gens de bien, qne ie ſçay qu'il en ſera generalement approuué.